

ENTENTE ENTRE LES PARENTS/TUTEURS ET LA GARDERIE CHEZ TANTE LAURE

Je soussigné(e) m'engage à respecter tous les règlements de la Garderie Chez Tante Laure et à assumer les responsabilités inhérentes.

J'autorise mon enfant _____ à participer à toutes les activités de la Garderie Chez Tante Laure et à se servir de tous les jeux qui sont mis à sa disposition.

J'autorise mon enfant à quitter les locaux de Chez Tante Laure pour les excursions ou explorations dans le voisinage, à la condition expresse qu'il/elle soit sous la surveillance du personnel de Chez Tante Laure et que j'en ai été prévenu(e).

Je dégage la Garderie Chez Tante Laure de toute responsabilité pour tout incident ou accident encouru, intoxication alimentaire et/ou maladie contractée par mon enfant chez Tante Laure ou en excursion. La Garderie Chez Tante Laure s'engage à respecter toutes les exigences prévues par les lois qui régissent les services de garde de l'Ontario et à assumer ses responsabilités en vertu de ces lois.

J'autorise la direction ou un membre du personnel à entreprendre les démarches jugées nécessaires pour obtenir une aide médicale en cas d'urgence. Cependant, la Garderie Chez Tante Laure se doit de respecter les points suivants :

- Appeler l'ambulance ou la police
- Contacter les parents ou tuteurs

Si la Garderie Chez Tante Laure ne peut joindre les parents ou tuteurs désignés, elle devient tuteur légal de l'enfant et agira « in loco parentis » conformément au formulaire signé à cet effet lors de l'inscription.

Toutes les dépenses encourues par les mesures décrites ci-haut sont défrayées par les parents ou tuteurs de l'enfant.

Signature du parent/tuteur

Date

Signature de la directrice

Date